



Un nouveau directeur à la tête du Centre Ifremer Bretagne

Antoine Dosdat, précédemment Directeur des affaires européennes et internationales de l’Ifremer, a rejoint le site de Plouzané le lundi 4 juillet pour prendre ses fonctions à la direction du centre Ifremer de Brest, la plus importante implantation de l’Ifremer.

Le passage de relais a été officialisé ce mercredi lors d’une cérémonie célébrant le départ en retraite de Philippe Marchand qui occupait ce poste depuis février 2006.

Antoine Dosdat, son parcours et ses objectifs pour le Centre Ifremer Bretagne

Antoine Dosdat a débuté sa carrière en 1980 en effectuant des recherches à Tahiti pour le compte du CNEXO¹ (Centre National pour l’Exploitation des Océans), l’ancêtre de l’Ifremer. Diplômé en ingénierie agronome, en océanographie et en gestion des entreprises, Antoine Dosdat est un ancien élève de l’Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l’Université Paris VI.



© Ifremer/M. Gouillou

Entre 1982 et 2001, Antoine Dosdat a occupé plusieurs postes lui permettant de développer des compétences de diverses natures. Tout d’abord directeur d’une station expérimentale pour France Aquaculture où il est en charge de la mise en œuvre d’un plan de développement de l’aquaculture marine sur le territoire, il est recruté en 1986 à l’Ifremer en tant que directeur adjoint de département scientifique. En 1988, il prend la direction d’une société filiale de l’Ifremer (SODAB S.A.) spécialisée dans la production piscicole. Pendant 10 ans, il occupe ensuite au sein de l’Ifremer des postes à responsabilité dans la recherche. Outre des études menées dans les domaines du traitement de l’eau et de la nutrition des poissons, il initie des recherches innovantes sur les interactions entre l’aquaculture et l’environnement et mènera notamment une expertise internationale dans ce domaine.

A partir de 2001, ses diverses expériences l’amènent à occuper des postes liés à l’élaboration de stratégies scientifiques.

En 2005, il est nommé Directeur des Affaires Européennes, mandat au cours duquel il participera à la rédaction de la réponse au Livre Vert traitant de la Politique Maritime Européenne Intégrée pour le compte du Comité des Directeurs d’Organismes pour l’Océanographie (CDO).

A partir de 2009, en tant que directeur des affaires européennes et internationales, il poursuit la mise œuvre de coopérations bilatérales et réalise des passerelles entre stratégies internationales et européennes.

Le Centre Ifremer Bretagne (qui comporte outre l’implantation brestoise des laboratoires à Dinard, Concarneau, La Trinité et Lorient) représente environ 50 % des capacités de recherche de l’Ifremer. Présent sur tous les champs disciplinaires couverts par l’Institut, le Centre Bretagne bénéficie d’une forte implantation régionale et d’une grande visibilité internationale.

Le challenge auquel l’Ifremer va s’atteler est de faire de la plateforme brestoise un pôle de niveau européen et mondial en matière de recherche, de formation et d’innovation en science et technologie de la mer. Cette plateforme comprendra nécessairement, entre autres partenaires, l’IUEM² et le pôle de compétitivité mer Bretagne.

En interne, le principal dossier auquel l’Ifremer va s’attacher, en conformité avec les obligations nées du Grenelle de l’Environnement, concerne la mise en œuvre d’une démarche d’écoresponsabilité, en particulier dans le domaine de la consommation énergétique, avec une option de réduction de 20 % de la consommation énergétique à l’horizon 2020.

¹ Le CNEXO et l’ISTPM ont fusionné en 1984 pour former l’Ifremer

² **IUEM** : Institut Universitaire Européen de la Mer

Le bilan positif de Philippe Marchand

Philippe Marchand a occupé le poste de directeur du centre Ifremer Bretagne pendant 5 ans. Diplômé de l'ENSTA, il a débuté sa carrière en tant qu'ingénieur de recherche en environnement côtier au CNEXO, à Brest.

Il sera ensuite impliqué dans des programmes liés aux énergies marines et aux technologies navales, et prendra notamment la tête de la direction opérationnelle gérant les technologies marines et les systèmes d'information (TMSI).

Philippe Marchand est membre du conseil économique et social de Bretagne (CESER) et a reçu la distinction de Chevalier de l'ordre national du mérite.



De son passage à la tête du Centre Ifremer Bretagne, on retiendra plusieurs faits marquants :

- Des **partenariats stratégiques** avec : le GIS Europôle mer qui regroupe les acteurs scientifiques en sciences et technologies marines de la pointe de Bretagne, le pôle de compétitivité mer Bretagne dans lequel l'Ifremer joue un rôle majeur en participant à plus de la moitié des projets.
- Des **équipements à la pointe** : implantation du grand calculateur Caparmor, constitution du pôle de spectrométrie océan autour de l'ICPMS³ sur cofinancement CPER⁴. La montée en puissance de ce très bel outil mutualisé qu'est la Bibliothèque La Pérouse (BLP).
- Des **programmes scientifiques** ambitieux : Previmer⁵ et le Rebent⁶ cofinancés par le CPER.
- Des **réalisations immobilières** importantes avec notamment la plate-forme logistique de préparation des campagnes à la mer financée par le plan de relance, la modernisation du bassin de Lorient et le regroupement à Dinard des équipes Ifremer avec celles du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) dans les locaux neufs du CRESCO⁷, suivi d'un regroupement similaire à Concarneau fin 2011.
- Une implication personnelle forte pour **porter le sujet des énergies marines**. Philippe Marchand fut en effet co-rapporteur d'un important rapport du Conseil économique et social de Bretagne intitulé « Des Energies marines en Bretagne, à vous de jouer ». Il pilota également le groupe ad hoc de l'alliance ANCRE sur les verrous techniques des filières EMR (Energies Marines Renouvelables), qui a aidé à construire le dossier « France Energies Marines » soumis aux investissements d'avenir.

« J'ai pu mesurer tout au long de ma carrière la réputation justifiée et enviée dont jouit cet institut unique qu'est l'Ifremer, et particulièrement son centre de Bretagne qui embrasse l'ensemble des disciplines des sciences et techniques de la mer. Le paysage de la recherche a considérablement évolué et de nombreux partenariats stratégiques ont été noués ces dernières années avec le monde académique et le monde industriel » explique Philippe Marchand.

³ **ICPMS** : Inductively Coupled Plasma Mass Spectrometry ou spectrométrie de masse par torche à plasma, qui permet de séparer des ions par application d'un champ magnétique.

⁴ **CPER** : Contrat Projet Etat-Région.

⁵ **Previmer** : projet d'océanographie côtière opérationnelle (observations et prévisions de l'état et de la qualité des eaux côtières).

⁶ **Rebent** : Réseau benthique, qui permet le recueil et la mise en forme de données relatives aux habitats, et biocénoses benthiques associées, dans la zone côtière afin de mettre à disposition des scientifiques, des gestionnaires et du public des données pertinentes et cohérentes permettant de mieux connaître l'existant et de détecter les évolutions spatio-temporelles.

⁷ **CRESCO** : Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes Côtiers.